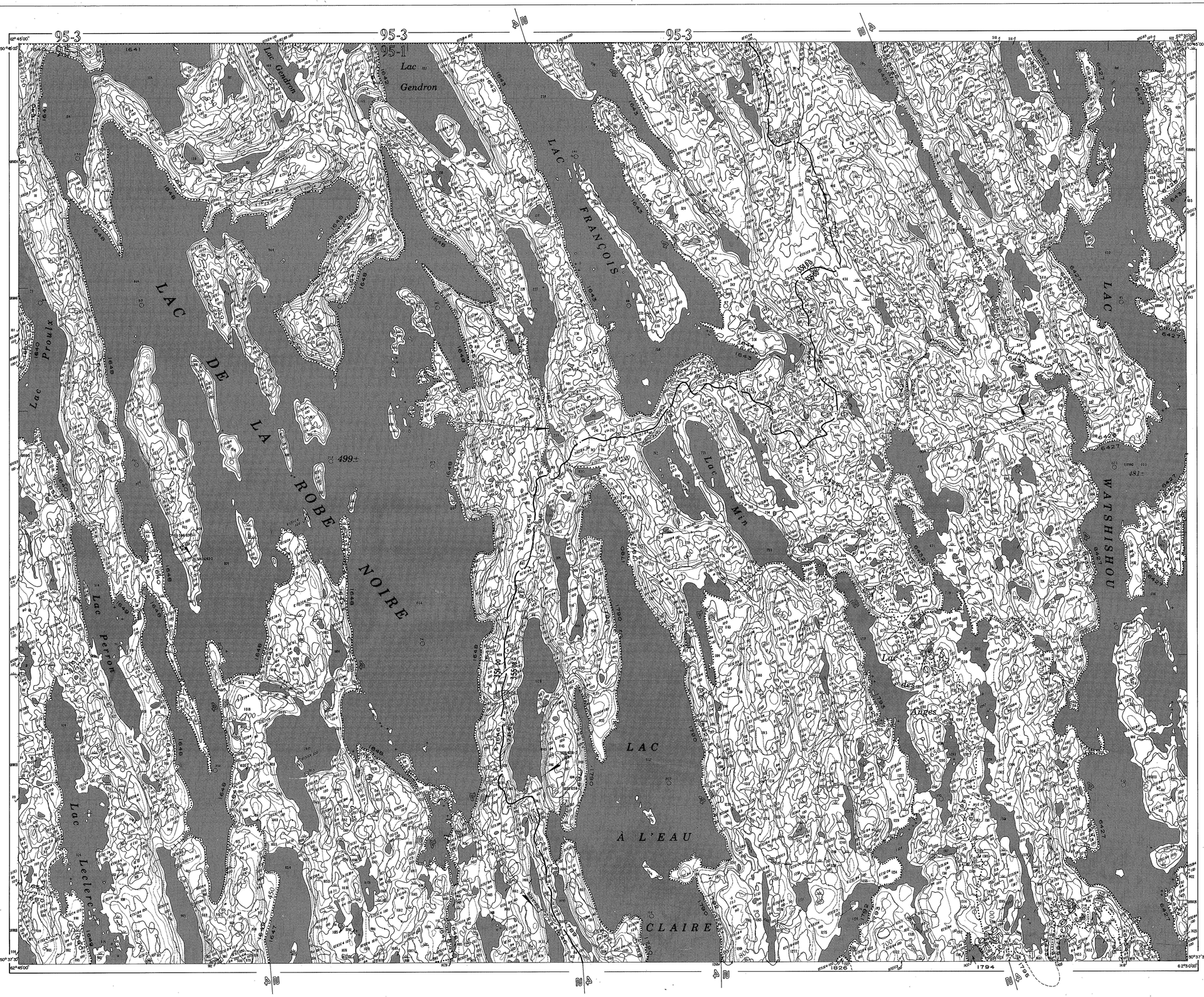

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte est établie d'après les cartes du Système national de référence cartographique numéros (0) 1979, 12-L-10) avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — — secondaire
— — — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin gris	R (PG)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à peuplier	R (PE)
— — à mélèze	R (MEL)
— — (plantation)	R p
Pessière	P
— — (épinette noire et/ou l'épin rouge occupent plus de 75% de la portion résineuse)	P (E)
— — à mélèze	P (MEL)
— — à peuplier	P (PE)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	P (PB)
— — à pin rouge	P (PR)
— — à pin gris	P (PG)
— — à sapin et/ou épinette	P (SE)
— — (plantation d'épinette blanche)	P (EB) p
— — (plantation d'épinette rouge)	P (ER) p
— — (plantation d'épinette noire)	P (EN) p
— — (plantation d'épinette blanche)	P (EB) p
Sapinière	S
— — de sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse)	S (SE)
— — à mélèze	S (MEL)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à peuplier	S (PE)
— — (plantation de sapin baumier)	S (SB) p
Pinède à pin blanc	Pn (PB)
— — — avec pin rouge	Pn (PB)
— — — et/ou mélèze (ils occupent plus de 75% de la portion résineuse)	Pn (PB)
— — — avec thuya (cèdre)	Pn (PB)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pn (PB)
— — — avec peuplier	Pn (PB)
— — — avec pin gris	Pn (PB)
— — — avec pruche	Pn (PB)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pn (PB)
— — — (plantation)	Pn (PB) p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pr (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EN)
— — — avec mélèze	Pr (MEL)
— — — avec pin blanc	Pr (PB)
— — — avec pruche	Pr (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (SE)
Pinède à pin gris	Pg
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)	Pg (PG)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (EN)
— — — avec mélèze	Pg (MEL)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (PB)
— — — avec pin rouge	Pg (PR)
— — — avec peuplier	Pg (PE)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (SE)
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portion résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (EN)
— — à mélèze	C (MEL)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à peuplier	C (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (SE)
— — (plantation de thuya)	C (TH) p
Pruchenaie	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (PR)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EN)
— — à mélèze	Pr (MEL)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à peuplier	Pr (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (SE)
— — (plantation)	Pr p
MÉLÈZIN	Me
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me (MEL)
— — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (EN)
— — à pin blanc et/ou rouge	Me (PB)
— — à pin rouge	Me (PR)
— — à pin gris	Me (PG)
— — à peuplier	Me (PE)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (SE)
— — (plantation de mélèze européen)	Me (L)
— — (plantation de mélèze japonais)	Me (L)
— — (plantation de mélèze hybride)	Me (L)

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F (PG)
— — — — avec pin blanc	F (PB) F (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR) F (PR)
— — — — avec résineux	F (R) F (R) (R)
— — — — avec épinette	F (E) F (E) (E)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F (E) F (EN) (EN)
Bouleau à bouleau blancs avec sapin	BB (S) BB (S) (SB)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E) BB (E) (EN)
— — — — avec pin blanc	BB (PB) BB (PB) (PB)
— — — — avec pin rouge	BB (PR) BB (PR) (PR)
— — — — avec résineux	BB (R) BB (R) (R)
Bouleau à bouleau jaunes avec pin blanc	FB (PB) FB (PB) (PB)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F (PB) F (PB) (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR) F (PR) (PR)
Peupliers avec sapin	PE (S) PE (S) (SB)
— — — avec pin gris	PE (PG) PE (PG) (PG)
— — — avec pin blanc	PE (PB) PE (PB) (PB)
— — — avec pin rouge	PE (PR) PE (PR) (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	PE (E) PE (E) (EN)
— — — avec résineux	PE (R) PE (R) (R)
Épinettes rouge résineux	Eu (R) Eu (R) (R)
Épinettes résineuses	Er (R) Er (R) (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F) M (F) (F)
— — sur station humide	MFh (F) MFh (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	Ft
— — sur station humide	Fh
Peuplier faux-tremble	Pt
Bouleau à bouleau blancs et/ou bouleau gris	Bp
— — à bouleau jaunes	Bj
Peupliers	Pe
Érablière rouge	Er
Érablières	E
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E (B)
— — à bouleaux jaunes	E (BJ)
— — à pruche	E (Pr)
— — à feuillus d'essences intolérantes	E (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	E (Ft)
Plantations de feuillus	Fp
— — de bouleau jaune	Fp (BJ)
— — de peuplier	Fp (PE)
— — de peuplier hybride	Fp (PH)
— — de tilleul d'amérique	Fp (TA)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bandes
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche inventoriées: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Coupe totale
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
60-30 "	30-60 "
80-50 "	50-80 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplements de feuillus majoritairement des tiges entre 0 et 30 ans. Peuplements de résineux majoritairement des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux inéquienne: Peuplements de feuillus majoritairement des tiges certaines de 30 ans. Autres peuplements majoritairement des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ—HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Modérée	31 à 45 %	'
Forte	46 à 60 %	"
Abrupte	61 % et plus	a

Superficies utilisées de pentes 0-30%

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 cl 50 m C
- S — densité
- 1 — classe de pente
- E — essence dominante
- 1 — perturbation
- C — classe de hauteur
- 1 — classe de densité
- 50 — âge moyen
- m — groupement d'essences
- C — classe d'âge

R C5 cl 60 101
- R — classe de pente
- C — classe d'âge
- 5 — classe de hauteur
- 60 — âge moyen
- 1 — classe de densité
- 0 — type de couvert
- 1 — origine

CARTO. FOREST EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, PARENT & ASS. / SIGNATURE : Jeannot Gauthier

CARTO. FOREST EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1989 / Année de publication : 1990 / Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 95-3
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 4*
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 17
Concessionnaire ou autres: 06
Bassin hydrographique: 354 00*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97900
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 1790*
Région écologique: 11a
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1 / 1 / 90
Déclinaison magnétique 26° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-L-14	12-L-15	12-L-16
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
12-L-11	12-L-10	12-L-9
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
12-L-6	12-L-7	12-L-8

12 L/10 N. E.